

Recensement de Plumaugat 1851, partie 12.

Un rappel : comme pour les précédents villages visités par notre recenseur, les orthographes des noms de lieux et noms de famille du « registre de dénombrement » sont reproduites ici.

On visitera aujourd'hui Quéneleuc et Le Chauchix des Loges.

Quéneleuc

Ouf ! Le recenseur vient de terminer l'ascension d'un des chemins les plus pentus de Plumaugat. Du haut de Quéneleuc, le regard se perd jusqu'aux lointaines collines du Morbihan. Dans ce gros et vieux village perché sur sa colline, vivent quelques très anciennes familles de la commune.

Voici la maison de Pierre Lebreton. A 73 ans, ce propriétaire commande toujours à sa maisonnée : Pierre, son fils de 34 ans, cultivateur, l'épouse de celui-ci, Mathurine Ermel, 35 ans, deux servantes, Anne Jaslet, 38 ans, et Perrine Oni, 50 ans, et, enfin, deux domestiques, Jean Bizec, 23 ans, et Pierre Bedel, 16 ans.

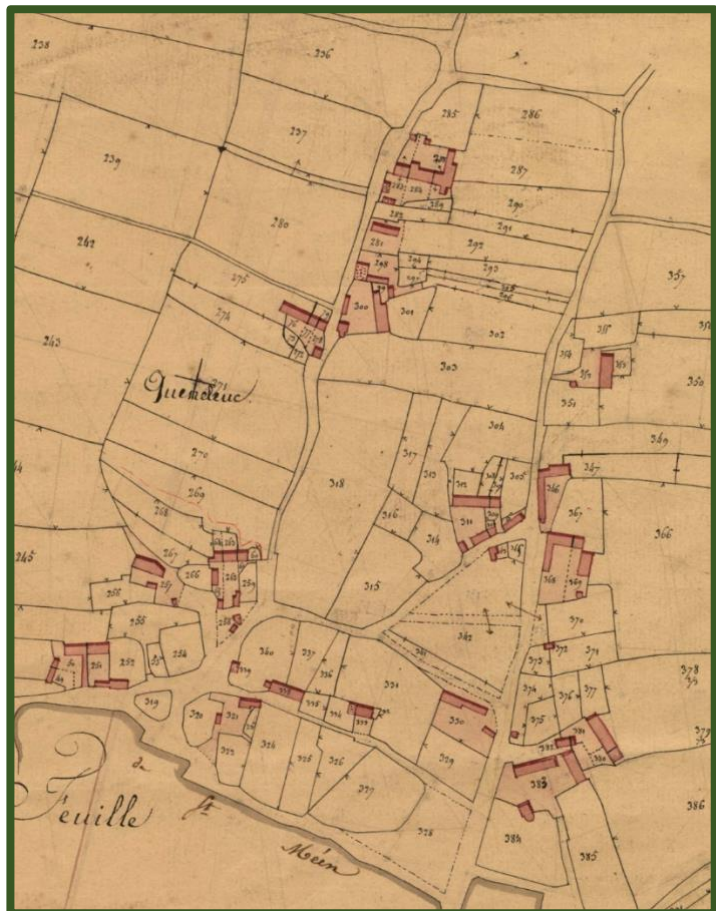
Un autre Lebreton vit dans la maison voisine : c'est aussi un fils de Pierre, Auguste, 27 ans, cultivateur. Il a une épouse, Emilie Fleury, 33 ans, et un garçon, Auguste, 7 mois. Anne Dudouët, leur servante de 27 ans, vit avec eux.

Vincent Broussais est propriétaire-cultivateur. Il a 55 ans. Il partage sa maison avec ses sœurs : Jeanne Broussais, veuve Thomas, cultivatrice de 59 ans, et Mathurine Broussais, 50 ans. Leur neveu, François Fleury, vit dans la maison, ainsi que Modeste Martel, leur servante âgée de 25 ans, et Félix Jougaux, un « javan » de 15 ans.

Marie Feudé, veuve Delalande, a 74 ans. Elle est cultivatrice et régente sa maison. On y trouve Joseph Delalande, son fils, un cultivateur de 45 ans, Anne-Marie Cosnard, l'épouse de celui-ci, âgée de 34 ans. Le couple a 4 enfants, Marie-Joseph 8 ans, Anne Marie, 6 ans, Joseph Marie, 2 ans et Louis Henri, 2 mois. Le frère de Marie, Auguste, rentier de 71 ans, et une servante, Marie Sainte Duverger, 28 ans, complètent la famille.

Une autre famille Delalande occupe une maison voisine. A sa tête, Yves Delalande, 56 ans, cultivateur. Son épouse, Anne-Marie Cosnard, a 64 ans.

Quatre de leurs enfants vivent avec eux : Anne-Marie, 37 ans, Aimé, 32 ans, Monique, 21 ans, et Marie



1 Quéneleuc en 1833

Reine, 19 ans. Ils emploient un domestique de 27 ans, Jean-Baptiste Chevalier, et un petit berger de 9 ans, Andiale Santier.

Toussaint Chevalier a 48 ans ; ce cultivateur est veuf et a 5 enfants : Anne Marie, 16 ans, Jeanne Rose, 11 ans, Marie, 8 ans, Augustine, 7 ans et Mathurin, 5 ans. Il emploie un domestique, Mathurin Jan, 18 ans.

Anne Quingoux, 60 ans, vit seule, elle est ménagère.

François Lesage, 38 ans, et sa femme Mathurine Rondel, 34 ans, ont une fillette de 1 an, Marie Joseph. François est cultivateur-fermier.

Jacques Jaigu a 59 ans, il est marié à Marie Pohet, 61 ans. Jacques exerce le métier de tailleur d'habits. Il l'a enseigné à certains de ses enfants, Jacques, 30 ans et Pierre, 27 ans. Marie, sa fille âgée de 26 ans, est lingère, tandis que Louis, le benjamin de 20 ans, est laboureur. Tous vivent chez leurs parents.

Marie Limoux est journalière, elle a 52 ans et vit avec sa fille, Marie-Louise Limoux, 20 ans.

Jacques Chevalier a 54 ans. Il est cultivateur et a épousé Amélie Briard, 44 ans. Ils ont 3 enfants : Joséphine, 7 ans, Eugène, 4 ans, et Charles Marie, 2 ans. Mathurin Briard, un menuisier de 52 ans, vit avec eux.

Anne Delourme, veuve Bréard, est cultivatrice, elle vit avec sa fille de 12 ans, Marie-Joseph Bréard.

Le cultivateur Joseph Poignant, à 77 ans, est, en tant qu'ainé, le chef de sa famille. Son cadet, François Poignant, 63 ans, cultivateur également, vit sous le même toit, il est marié avec Françoise Chevalier, 56 ans, ils ont deux enfants : Mathurin, 19 ans, et Anne Marie, 14 ans.

Joseph Fleury, 27 ans, est propriétaire-cultivateur. Son épouse a 32 ans, c'est Anne Marie Chevalier. Ils ont deux jeunes enfants : Joséphine, 3 ans, et Théodore, 8 mois. Ils emploient Marie Louise Sotinel, une servante de 24 ans.

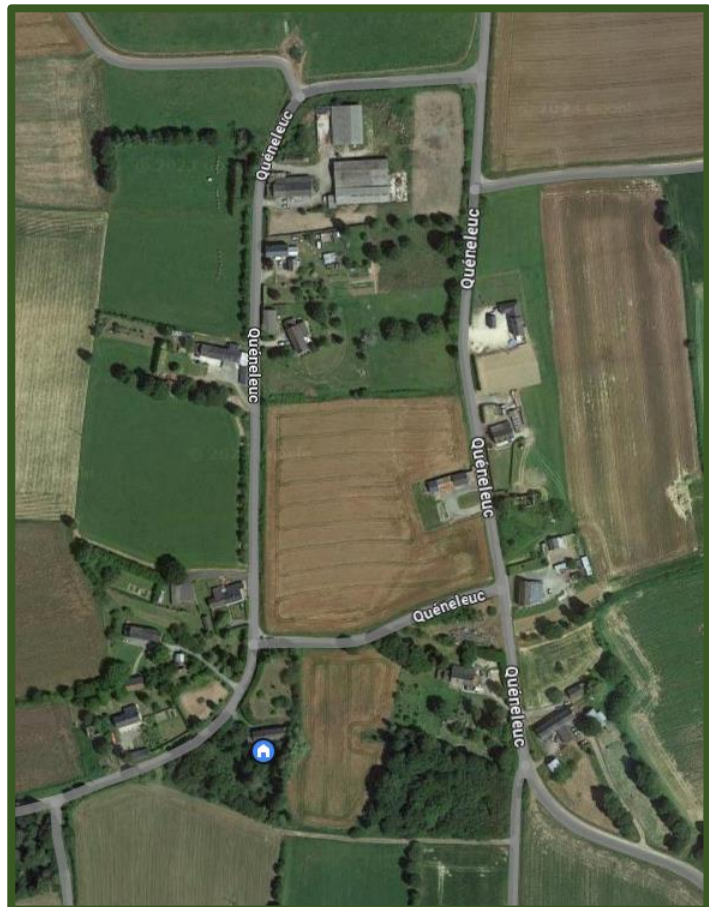
La cultivatrice Emilie Gallan, veuve Fleury, a 65 ans, elle vit avec son fils Pierre.

Jean Chevalier, 77 ans, est cultivateur. Il vit avec ses enfants : Jean, 37 ans, Emmanuel, 31 ans, Rose, 26 ans.

Joseph Chevalier, 79 ans, est cultivateur également, il vit avec ses enfants Jeanne, 26 ans, et Aimé, 16 ans.

Mathurin Chevalier, 75 ans, cultivateur lui-aussi, emploie Ursule Chevalier, 59 ans, comme servante, et Julien Méance, 36 ans, comme domestique.

Un autre cultivateur, Charles Béchu, 61 ans, est l'époux de Marguerite Renault,



2 Quénéleuc en 2022

37 ans. Ils ont quatre enfants : Charles-Marie, 8 ans, Eugène, 7 ans, Rosalie, 5 ans, et Adèle, 3 ans. Catherine Renault, 69 ans, est servante, Mathurin Biou, 34 ans, est domestique.

Anne Villauray, 56 ans, occupe la dernière maison du village. Elle est journalière et vit avec sa fille, Anne Marie Villauray, 16 ans. Un ouvrier charpentier, François Piedvache, 36 ans, vit également dans la maison.

De Quéneleuc, un chemin traverse la lande, vers le sud, pour rejoindre le chemin vicinal qui relie Plumaugat à St Méen. Un peu avant le carrefour, commencent Les Loges, avec tout d'abord, le Chauchix. Les maisons sont en général petites et très dispersées. Le recenseur choisit de les regrouper sous le générique « **Chauchix des Loges** ».

Mathurine et Perrine Benoist, 69 et 65 ans, sont journalières et vivent ensemble.

Joseph Delourme, un veuf de 68 ans, est toujours cultivateur et vit avec Marie-Rose, sa fille de 20 ans.

Jean-Baptiste Coquillet, a 48 ans. Cultivateur, il est marié avec Mathurine Métayer, 50 ans. Ils ont deux enfants au foyer : Jean-Baptiste, 20 ans, et Virginie, 17 ans.

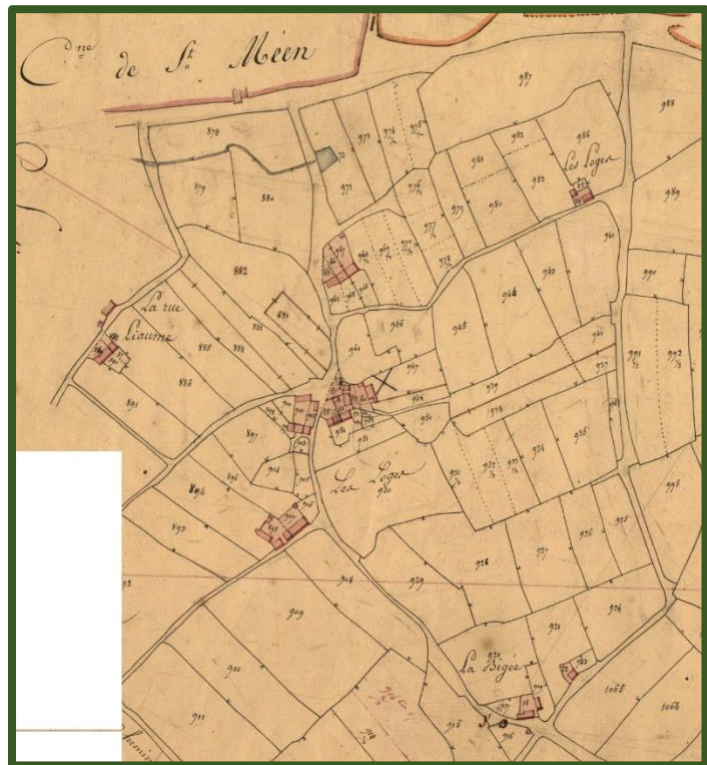
Jean Piederrière a 40 ans, il est couturier et vit seul.

Laurent Grosset a 30 ans, son épouse, Anne Marie Pedriel a 27 ans. Laurent est journalier.

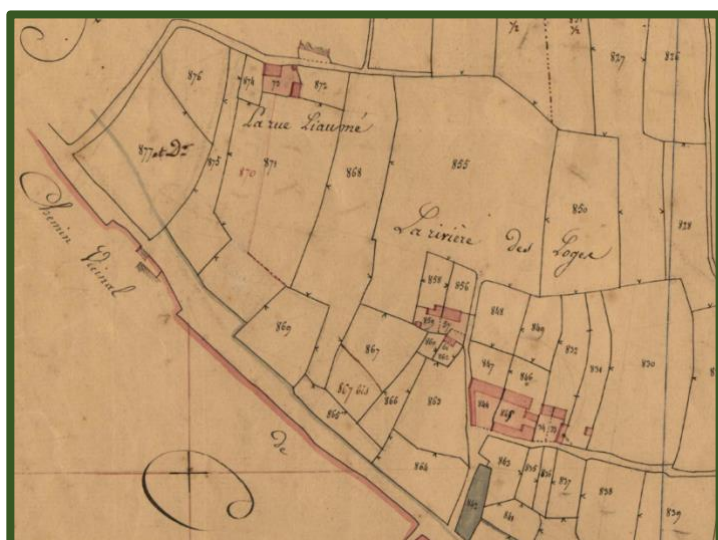
C'est aussi le métier de Prosper Pichard, 36 ans. Il est marié avec Françoise Foucault, 39 ans, qui, note soigneusement le recenseur, est borgne.

Pierre Trouchart, 50 ans, est laboureur, sa femme, Marie Lochet, a 60 ans.

Mathurine Trouchart, veuve Piederrière, a 63 ans. Elle est le chef de sa maison, dans laquelle la seconde place protocolaire est occupée par son gendre Pierre Rigault, 30 ans. Celui-ci est marié avec Mathurine



3 Les Loges, côté Chauchix en 1833



4 Les Loges, côté Rivière, en 1833

Piederrière, 23 ans. Le couple a un fils, Pierre Rigault, 1 an. Vivent aussi dans la maison, Pierre et Eugène Piederrière, deux autres fils de Mathurine. Le premier a 20 ans et est laboureur, le second 15 ans et est berger.

Jean Baptiste Tribodet a 42 ans, il est cultivateur, et a épousé Anne Marie Lefeuvre, 30 ans. Ils ont 4 enfants : Perrine, 6 ans, Marie Joseph, 5 ans, Anne Marie, 2 ans, et Jean Baptiste, 6 mois. Ils emploient Célestin Limoux, 22 ans, domestique, Mathurine Perrault, 20 ans, servante, et Anne Laignet, 46 ans, bergère.

François Geffrouas a 37 ans. Il est cultivateur et a épousé Marie Piederrière, une veuve de 51 ans. Les enfants de celle-ci, Mathurin et Marie Badouard, 20 et 18 ans, vivent avec eux.

Marie Lelievre, 52 ans est journalière, elle partage sa maison avec sa sœur Jeanne, 50 ans, une veuve, et le fils de celle-ci, Pierre Goupy 13 ans.

Joseph Chevalier, 32 ans, et son épouse Pélagie Gauthier, 31 ans, ont deux jeunes enfants : Marie Joseph, 2 ans, et Jean Baptiste, 3 mois. Joseph est cultivateur.

Louise Camu est journalière, elle a 34 ans et vit avec son fils Emmanuel Jaigu, 10 ans.

Joseph Guyblin, 42 ans, est journalier également. Avec sa femme, Anne Camu, 32 ans, il a une petite Anne Marie de 8 ans.

Un autre journalier, Jean Marie Bresihan, 36 ans, vit avec sa femme, Anne Gaudin, et les enfants de celle-ci : Anne et Eugène Havanis, 14 ans et 6 ans.

Joachim Gauthier a 68 ans. C'est le chef de la maison où cohabitent Mathurin Barbier, 39 ans, son gendre, Marie, 35 ans, sa fille, Marie-Rose Barbier, 10 mois, le bébé du couple, et Pierre Marchand, berger de 15 ans.

Enfin, Jacques Chevalier, 36 ans, et son épouse Généreuse Lemoine, 30 ans, vivent avec leurs enfants Anne-Marie, 8 ans, Marie Louise, 4 ans et Aristide, 2 ans.



5 Les Loges, en 2022

Dans de très nombreuses maisons de Plumaugat, et en particulier dans les fermes, que celles-ci soient modestes ou plus importantes, nous avons rencontré des domestiques et des servantes de tous âges. Qui sont-ils ? Comment travaillent-ils ?

La plupart du temps, l'embauche se fait à date fixe, pour un an. Les domestiques et servantes libres de tout engagement se retrouvent pour la « gagerie », au bourg, le jour de la fête d'un saint honoré dans la région (St Michel, St Jean, St Etienne...). En général, dans les Côtes du Nord, l'entrée en service se fait le jour de la Saint-Jean, le 24 juin. Parfois ces « gageries » sont limitées à une localité précise et se déroulent alors le dimanche après la messe.

Ceux et celles qui cherchent un emploi arborent un signe distinctif : un fouet autour du cou pour les charretiers, un bouquet de fleurs des champs au corsage pour les servantes, un épi de blé pour un moissonneur, etc. L'usage veut que ce soit le futur maître qui s'adresse à son employé et non l'inverse. Les mineurs qui cherchent un emploi sont accompagnés de leurs parents.

Lorsqu'un engagement est conclu, on le scelle en partageant une bolée au café du coin. Le maître verse alors des arrhes, appelées aussi denier à Dieu. Dans le secteur de Plumaugat, celles-ci varient de 5 à 10 francs au début du XXème siècle, pour un homme ou une femme. Il n'y a pas d'arrhes pour les enfants. Si l'engagement est rompu par le domestique avant sa prise de service, il doit parfois rembourser deux fois la somme. Si c'est le maître qui rompt l'engagement, le domestique garde l'argent. Il n'y a que très rarement des engagements signés sur papier. La parole vaut contrat.

Quand vient la fin du « louage », dans les Côtes du Nord, il n'y a pas de « tacite reconduction ». Si le maître ou son employé ne parlent pas de prolonger l'accord, c'est que chacun va retrouver sa liberté et le domestique peut se relouer ailleurs.

Si au contraire l'un comme l'autre veut conserver la situation, ils se mettent d'accord avant le terme puis reconduisent les gages et le louage pour une nouvelle année.

Il n'est pas rare que des servantes, en particulier, finissent par faire complètement partie de la famille et y vieillissent, année après année.

Au début du XXème siècle, dans le secteur de Broons, un grand valet reçoit de 200 à 300 francs par an, avec des arrhes de 10 à 15 francs ; un berger de plus de 10 ans recevra environ 50 francs pour son année ; une servante aura 100 francs. Un berger de moins de 10 ans n'aura rien, si ce n'est le gîte et le couvert. Cinquante ans auparavant, à l'époque de notre recensement, on peut estimer que les salaires étaient 5 à 6 fois moins importants.

Les horaires de travail sont les mêmes pour tous, patrons et serviteurs. Si, en principe, ce sont les cloches de l'Angélu qui donnent le signal du début et de la fin de la journée, les travaux de la ferme, les soins aux animaux, la préparation des repas débutent souvent bien avant la première sonnerie.

Il y a peu de périodes de repos dans une journée, mais dans toute la Bretagne, il est d'usage en été de faire une sieste après le repas du midi : la « mériannée » ou « mariannée » en pays gallo. Le dimanche et les jours de fêtes religieuses, on n'accomplit que les travaux indispensables. Chacun peut assister à la messe. Il y a aussi des congés exceptionnels les jours de pardons, de pèlerinage ou de foire.

La servante dort là où dorment les femmes de la maison : le plus souvent dans la grande pièce commune. Les domestiques, eux, sont couchés dans l'écurie, ou bénéficient d'une « loge », un lit portatif installé dans un coin de bâtiment de la ferme. Quant aux repas, ils sont partagés et tous mangent la même chose. Le lait et le cidre sont les boissons de base.

Notre recenseur va maintenant poursuivre courageusement son chemin jusqu'à La Madochère, en direction de St Méen. Selon qu'il marche à gauche ou à droite de la petite route, et peut-être selon le nombre de bolées de la journée, il évolue en Côtes du Nord ou en Ille et Vilaine. Nous le laisserons là pour le moment, avant un ultime rendez-vous la prochaine fois...



Références :

- *Condition actuelle des serviteurs ruraux bretons*, Jean Choleau, 1907.
- *Usages et règlements locaux du département des Côtes du Nord*, Aulanier et Habasque, 1865.
- *La vie quotidienne des paysans bretons au XIXème siècle*, Y. Brékilien, 1966.

Illustrations :

- Toutes les cartes 2022 : <https://www.google.com/maps/place/22250+Plumaugat>
- Toutes les cartes 1833 : Archives en ligne des Côtes-d'Armor, cadastres anciens. https://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/AD/cnx/CAD/cd009/240/FRAD022_3P245_Plan_001.jpg
- Petite ferme : <https://www.geneanet.org/cartes-postales/view/7281142#0>